RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1995 B 16631
Numéro SIREN : 403 201 882
Nom ou dénomination : ARDIAN France

Ce dépôt a été enregistré le 31/01/2024 sous le numéro de dépôt 14751

Stéphane VOLANT
37, rue Barbet de Jouy
75007 Paris

A l'attention de M. Patrick THOMAS
Président du Conseil de Surveillance

ARDIAN France
20, place Vendôme
75001 Paris

Paris, le 12 décembre 2023

Monsieur le Président,

Je vous informe, par la présente, de ma démission de mes fonctions de Membre du Conseil de Surveillance que j'occupe au sein de la société ARDIAN France, avec effet immédiat.

Par la présente, je confirme en tant que besoin qu'aucune somme, indemnité ou avantage ne m'est dû au titre de l'exercice ou de la cessation de ces fonctions. Je déclare également n'avoir aucune demande à formuler à l'encontre d'ARDIAN France et/ou du Groupe ARDIAN.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Stéphane VOLANT

Monsieur Matthias BURGHARDT
Président du Directoire d'ARDIAN FRANCE

ARDIAN France

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 269 447 Euros
Siège social : 20 place Vendôme - 75001 Paris
403 201 882 R.C.S. PARIS

EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
Séance du 11 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le onze décembre à 18h00, les membres du Conseil de Surveillance de la société ARDIAN France (la « **Société** ») se sont réunis au 20, place Vendôme, 75001 Paris, sur convocation de leur Président.

Sont présents et ont émargé le registre de présence :

M. Patrick THOMAS	Président du Conseil de Surveillance
M. Bernard GOURY	Vice-Président du Conseil de Surveillance

Sont présents par visioconférence :

Mme Caroline RUELLAN	Membre du Conseil de Surveillance
Mme Catherine BARTHE	Membre du Conseil de Surveillance
M. Stéphane VOLANT	Membre du Conseil de Surveillance

[...]

I – NOMINATION DE M. MATHIAS BURGHARDT EN TANT QUE NOUVEAU PRESIDENT DU DIRECTOIRE EN REMPLACEMENT DE M. PHILIPPE POLETTI DEMISSIONNAIRE

Il est rappelé aux membres du Conseil de Surveillance que M. Philippe POLETTI a présenté sa démission de ses fonctions de Président du Directoire et de membre de Directoire, par courrier en date du 17 novembre 2023, avec effet au 31 décembre 2023.

En conséquence, il est proposé aux membres du Conseil de Surveillance, conformément à l'article 19 des statuts, de nommer M. Mathias BURGHARDT en qualité de nouveau Président du Directoire, à effet du 1er janvier 2024 et pour la durée du mandat du Directoire, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Après délibérations, les membres du Conseil de Surveillance décident, à l'unanimité, de nommer M. Mathias BURGHARDT en qualité de nouveau Président du Directoire, à effet du 1er janvier 2024 et pour la durée du mandat du Directoire, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

M. Mathias BURGHARDT remercie les membres du Conseil de Surveillance de la confiance qu'ils lui témoignent, déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et confirme qu'il n'existe aucune incompatibilité ou interdiction l'empêchant d'exercer ces fonctions.

Les membres du Conseil de Surveillance donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires, et notamment à Lextenso - La Grande Arche La Défense - Paroi Nord - 1 Parvis de La Défense 92044 Paris - La Défense Cedex.

[...]

Extrait de procès-verbal certifié conforme,
A Paris, le 11 décembre 2023

Patrick THOMAS
Président du Conseil de Surveillance

ARDIAN France

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 269 447 Euros
Siège social : 20 place Vendôme - 75001 Paris
403 201 882 R.C.S. PARIS

EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
Séance du 11 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le onze décembre à 18h00, les membres du Conseil de Surveillance de la société ARDIAN France (la « **Société** ») se sont réunis au 20, place Vendôme, 75001 Paris, sur convocation de leur Président.

Sont présents et ont émargé le registre de présence :

M. Patrick THOMAS	Président du Conseil de Surveillance
M. Bernard GOURY	Vice-Président du Conseil de Surveillance

Sont présents par visioconférence :

Mme Caroline RUELLAN	Membre du Conseil de Surveillance
Mme Catherine BARTHE	Membre du Conseil de Surveillance
M. Stéphane VOLANT	Membre du Conseil de Surveillance

[...]

III – NOMINATION DE MME MARION CALCINE EN TANT QUE NOUVEAU MEMBRE DU DIRECTOIRE

Il est proposé aux membres du Conseil de Surveillance de nommer en qualité de nouveau membre du Directoire, conformément à l'article 18-A des statuts, Mme Marion CALCINE demeurant 72 avenue Parmentier 75011 Paris, à effet du 1er janvier 2024 et pour la durée du mandat du Directoire, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Après délibérations, les membres du Conseil de Surveillance décident, à l'unanimité, de nommer Mme Marion CALCINE en qualité de nouveau membre du Directoire, à effet du 1er janvier 2024 et pour la durée du mandat du Directoire, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Mme Marion CALCINE déclare accepter ces fonctions.

Elle déclare, en outre, qu'elle n'est pas titulaire de plus de deux mandats de membre du Directoire, qu'elle n'est frappée d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer ce mandat, et qu'elle satisfait à la règle de la limite d'âge fixée par l'article 18-A des statuts.

Les membres du Conseil de Surveillance donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires, et notamment à Lextenso - La Grande Arche La Défense - Paroi Nord - 1 Parvis de La Défense 92044 Paris - La Défense Cedex.

[...]

Extrait de procès-verbal certifié conforme,
A Paris, le 11 décembre 2023

Patrick THOMAS
Président du Conseil de Surveillance